



# Carte 7 : DRAGUE à Oursins

## Système de gestion des pêches maritimes dans les eaux territoriales au large de la région Bretagne

Réglementation en vigueur en décembre 2013 / En cas de litige, seul le texte réglementaire fait foi

0 10 20 40 Miles

Projection Mercator / Système de coordonnées : WGS84  
Sources : CRPMEM ; SHOM / Conception et réalisation : Terra Maris  
Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.



### Limites administratives

- Frontière nationale
- Limite régionale
- Limite des 12 milles

### Zone à accès interdit

- Cantonnement
- Câble sous-marin
- ▨ Chenal d'accès au port
- ▲ Zone de repeuplement (Arrêté 2012-4107)

### Zones à accès restreint

- DELIB. « Oursins-DZ-2011-A » du 30/09/2011  
■ Licence spéciale pour la pêche aux oursins
- DELIB. « Oursins-CC-2010-A » du 24/09/2010  
■ Licence spéciale pour la pêche aux oursins
- DELIB. « Oursins golfe-AY/VA-A » du 24/09/2010  
■ Licence spéciale pour la pêche des oursins
- DELIB. « Oursins-AY/VA-2010-A » du 24/09/2010  
▨ Zones autorisées (DELIB. 2013-151 « Oursins AY/VA (excepté golfe du Morbihan)-B »)
- Licence spéciale pour la pêche des oursins

